Commune de

VILLIERS-EN-BIERE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Servitudes d'Utilité Publique

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 28/07/2022
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Villiers-en-Bière,
Le Maire,

DOSSIER ARRÊTÉ

Réalisé le : 26/07/2022

ARRETE LE : 28/07/2022
APPROUVE LE : XX/XX/XXXX

auddicé urbanisme
auddice.com

Agence Hauts-de-France (siège social)
ZAC du Chevalement
5 rue des Moliettes
50286 Rosso Warendin
03 27 97 36 39

Agence Val-de-Loire
Zone d'activités Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
02 41 51 98 39

Agence Seine-Normandie
Parc d'activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader- Bât. 1
27930 Le Vaël-Evreux
02 32 32 53 28

Agence Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01

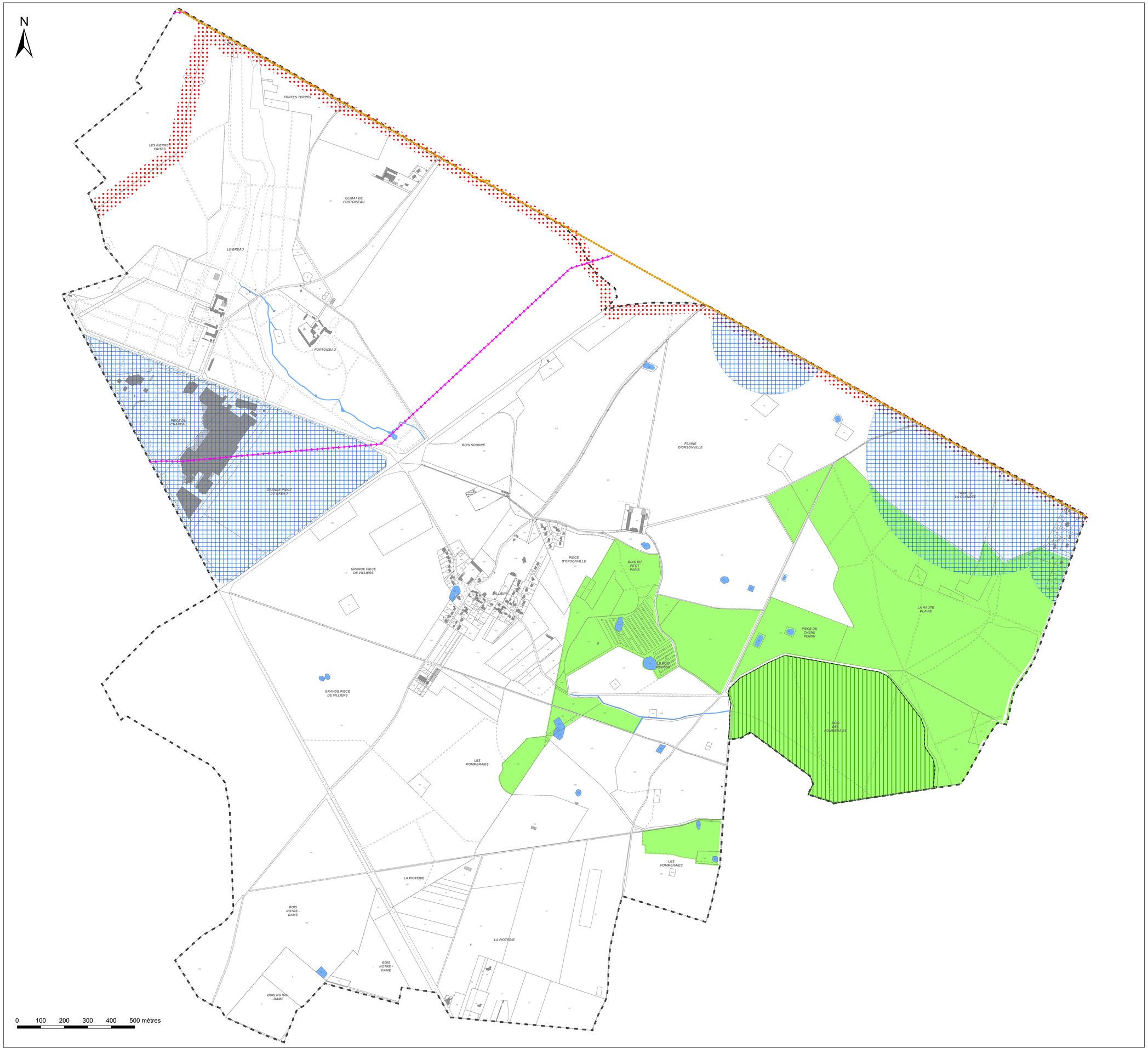

Légende

Surfaces en eau

Servitudes présentes sur le territoire :

PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
Câble n°350 - 01

I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
Ligne : 63 kV - Pont-du-Mée - Villers
Ligne : 2x400 kV - Le Chesnoy - Cirolliers I et II

AC2 : Servitudes relatives à la protection des sites et monuments naturels
Site classé - Forêt domaniale de Fontainebleau, Avon, Bois-le-Roi, La Rochette, Chailly-en-Bière, Dammarie-les-Lys, Samois

AS1 : Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales

I1 : Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques - LOCALISATION APPROXIMATIVE
Canalisations : Diamètres 250, 150 100 et installation annexe

A7 : Servitudes relatives aux forêts de protection
Forêt de Fontainebleau

Données manquantes :
- PT2 : Servitudes relatives à la protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques